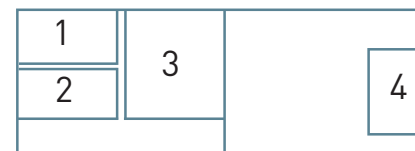




- 1 Fleur de Sabot de Vénus © FRANÇOIS SCHWAAB
- 2 Touffe de Sabot de Vénus © FRANÇOIS SCHWAAB
- 3 Lisière dans un vallon frais © FRANÇOIS SCHWAAB
- 4 Touffe de Sabot de Vénus © FRANÇOIS SCHWAAB



Le Sabot de Vénus

Cypripedium calceolus (Linnæus)

État de conservation en France dans le domaine continental : **Défavorable mauvais**



Description

Le Sabot de Vénus est une plante vivace à rhizome*, de 15 à 60 cm de hauteur. Cette orchidée présente trois à cinq feuilles alternes ovales-lancéolées*, embrassantes et des fleurs très grandes, généralement solitaires, se développant à l'aisselle d'une longue bractée*. Ces fleurs sont constituées d'un périanthe* brun-pourpre, à quatre divisions étalées en croix, entourant un labelle* très grand de 3 à 5 cm de long, sans éperon*, jaune strié de pourpre, en forme de sabot.

Écologie

En 1900, R. MAIRE notait déjà l'inféodation du Sabot de Vénus à « des vallons boisés à fond tourbeux, à la limite des assises calcaires formant les pentes et des assises marneuses formant le fond du vallon ». Selon B. DIDIER & J.-M. ROYER, en 1994, le Sabot de Vénus est effectivement, à basse altitude, une espèce de microclimat froid, souvent localisé en fond de combe ou en versant exposé au nord, aimant les sols riches en calcaire, frais et aérés et préférant les secteurs semi-éclairés comme les lisières et les forêts claires. Ces auteurs soulignent l'impact favorable des ouvertures du peuplement forestier sur le développement des plantes.

Répartition, état des populations

Le Sabot de Vénus est une espèce à distribution holarctique*. Les populations européennes se situent principalement dans les parties septentrionale, centrale et orientale du continent, cette orchidée étant absente de la majeure partie de la région méditerranéenne. Ses populations ont connu un déclin généralisé et il est actuellement considéré comme menacé dans la plus grande partie de l'Europe.

En France, Le Sabot de Vénus se trouve en limite occidentale de son aire de répartition ; il est surtout présent dans les Alpes, le Jura, les Causses et en Bourgogne dans la « Montagne châillonnaise ».

Situation régionale

En Lorraine quelques rares stations constituent le prolongement nord de l'aire châillonnaise. Quatre localités ont été découvertes au XIX^e siècle dans le Toulouais. Seules deux de ces stations à Pierre-la-Treiche et Choloy-Ménillot ont pu être revues par B. DIDIER et J.M. ROYER en 1994 à l'occasion de leur synthèse sur les stations du Sabot de Vénus du nord-est de la France. Ces mêmes auteurs n'ont pu retrouver les deux localités meusiennes mentionnées antérieurement à Sampigny et aux Roises, dont la disparition a été confirmée par PH. MILLARAKIS en 2002.

Menaces et gestion

Les deux stations où l'espèce subsiste en Lorraine présentent des effectifs très restreints, limités à quelques individus. Aucune plante n'a même été revue à Pierre-la-Treiche au cours des dernières années. Il y a un siècle, R. MAIRE expliquait déjà la forte régression de l'espèce dans le Toulouais par les récoltes excessives des jardiniers qui la vendaient à Toul. Le maintien des derniers individus très vulnérables de l'espèce nécessite donc une protection stricte des plantes, associée à une gestion conservatoire de leur habitat par ouverture périodique des peuplements forestiers.

Sites désignés pour cette espèce

FR4100163

Bibliographie

- BENSETTITI F. *et al.* (COORD.) (2002)
 DIDIER B. & ROYER J.-M. (1994)
 GUÉROLD F. & PERNET B. (1998)
 MAIRE R. (1900)
 MILLARAKIS PH. *et al.* (2002)
 MULLER S. (2006)

